

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 10 janvier 2017 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Madame Sylvie Laurain et Monsieur Michel Morin.

Poste vacant : #6

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. **OUVERTURE : 20 h 00**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2016**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Entretien de la patinoire – Hiver 2016-2017
 - b) Fête Plaisirs d'Hiver le 18 février 2017 : Autorisation d'une dépense : 500.00\$
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**

Aucun dossier à traiter
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Modification de l'angle de l'enseigne numérique (côté rue Paquette) : 2 174.00\$
 - b) DIHR – Fibre optique des rangs Ste-Marie et Dussault
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) PM-1 : Changement d'un appareil pour le service des appels d'alarmes : 500.00\$
 - b) Abrogation de la résolution 2016-12-187 et retour au mandat des Consultants S.M. inc.
 - c) Avis de motion pour le règlement 487 relatif aux travaux de la branche 66 Riv. Du Sud
 - d) Approbation des prévisions budgétaires 2017 pour le transport adapté au montant de 6 682.00\$
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
 - a) Site Web – Renouvellement de la banque annuelle de 5 heures : 265.00\$
10. **VARIA**
11. **COURRIER**
12. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 20H55**

1. **OUVERTURE**

M. Martin Thibert maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2017-01-001 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 ET 13 DÉCEMBRE 2016.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

EN CONSÉQUENCE :

2017-01-002 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter les procès-verbaux des séances du 6 et 13 décembre 2016. **ADOPTÉE.**

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

LOISIRS ET CULTURE

C1700010	Jutta Helmer, Yoga 15 nov. 2016 au 31 janv. 2017	1 310.00\$
C1700011	Forme Atout, Zumba et Abdo-Fessiers janvier à avril 2017	2 391.48\$
C1700012	Linda Bergeron, subv. Loisirs cheerleading 2016	439.79\$

PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

C1700013	Garage Stéphane Belhumeur inc., huile à transmission	5.95\$
C1700014	Garage Léo Lord, réparation de l'unité de secours	655.36\$
C1700015	TransDev Québec inc., inspection annuelle 3 camions serv. Incendie	458.17\$
C1700016	A.P.A.M., contribution 2017	180.00\$
C1700017	Article promotionnel Daniel Dupuis, chandails et casquettes serv. Incendie	903.70\$
C1700018	Menuiserie Fontaine, réparation porte de caserne	765.73\$

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun fournisseur à payer

HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

C1700019	B. Fréreau & fils inc., abrasif au Centre communautaire	201.21\$
C1700020	Gestions Techn'O Logic inc., forfait et rapport cellulaire PM-1	520.84\$
C1700021	Ferme La Guérinière inc., nivelage de la montée Roy novembre/décembre	172.46\$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C1700022	S.A.D. Informatique, message de virus des ordinateurs	28.74\$
C1700023	FQM, adhésion 2017 et frais Dicom	1 216.19\$
C1700024	Me Paul-Claude Bérubé, honoraires à la Cour municipale	1 724.65\$
C1700025	Papeterie Cowansville inc., fourniture de bureau	29.14\$
C1700026	Copicom, frais de copies du 13 octobre au 12 janvier 2017	457.04\$

Pour un total de : 11 460.45\$

2017-01-003 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 11 460.45\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. **ADOPTÉE.**

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

Salaire des élus	Janvier 2017	2 633.77\$
Salaire des employés (admin., voirie et parc)	Décembre 2016	10 198.50\$
Salaire des pompiers	Décembre 2016	3 240.83\$
L1600104	Hydro-Québec, électricité Caserne et Bibliothèque	294.86\$
L1600105	Hydro-Québec, électricité Enseigne numérique	72.48\$
L1600106	Hydro-Québec, électricité Lumières de rues	643.38\$
L1600107	Receveur générale du Canada, DAS de novembre 2016	1 360.97\$
L1600108	Ministère du Revenu du Québec, DAS de novembre 2016	3 703.96\$
L1600109	Desjardins services de cartes, maquillage, biscuits, café Fête de Noël	97.36\$
L1700001	MRC du Haut-Richelieu, travaux branche 66, Riv. Du Sud	15 165.07\$
L1700002	MRC du Haut-Richelieu, matières résiduelles de janvier 2017	4 886.85\$
L1700003	Hydro-Québec, électricité Lumières de rues	664.80\$
L1700004	Hydro-Québec, électricité du Centre communautaire	1 199.80\$
L1700005	Receveur générale du Canada, DAS de décembre 2016	2 114.44\$
L1700006	Ministère du Revenu du Québec, DAS de décembre 2016	4 974.34\$
C1700001	Groupe Environex, analyses d'eau novembre 2016	61.52\$
C1700002	L'Homme et fils inc., frais de poste et timbres	59.49\$
C1700003	Ministère du Revenu du Québec, impôt des Loisirs au 31-09-2016	34.06\$
C1700004	Financière Manuvie, assur. Collective – Janvier 2017	1 497.53\$
C1700005	Gestim inc., serv. Inspection municipale – Décembre 2016	1 869.39\$
Pour un total de :		54 773.40\$

Dépenses autorisées par résolution

C1700006	L'Homme et fils inc., lait Fête de Noël (2016-10-152)	22.33\$
C1700007	Édith Lamoureux, buffet des bénévoles Fête de Noël (2016-10-152)	65.00\$
C1700008	Imprimerie Sur-Del, calendriers du service incendie 2017 (2016-12-183)	328.72\$
C1700009	Cauca, ensemble Survi-Mobile (2016-09-132)	1 724.63\$
Pour un total de :		2 140.68\$

5. LOISIRS ET CULTURE

A) ENTRETIEN DE LA PATINOIRE – HIVER 2016-2017

CONSIDÉRANT la spécificité reliée à la préparation, l'entretien et le nettoyage de la patinoire;

CONSIDÉRANT la rencontre du 29 novembre 2016 entre les membres du conseil et monsieur François Thibodeau concernant l'intérêt de ce dernier pour le mandat de l'entretien 2016-2017;

CONSIDÉRANT l'entente et les conditions discutés lors de cette rencontre et transmis par courriel à monsieur Thibodeau et à la directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE tous sont en accord avec l'entente et les conditions;

EN CONSÉQUENCE :

2017-01-004 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité de Saint-Sébastien confie cette tâche à monsieur François Thibodeau pour l'hiver 2016-2017;

QU'une rétribution totale de mille dollars lui sera versée sous forme de deux versements de 500.00\$ chacun en janvier et mars 2017;

QU'un montant additionnel de 500.00\$ lui soit versé à la fin de la saison selon la satisfaction du conseil;

QUE ce dossier soit sous la supervision du conseiller municipal, monsieur Mark Handschin. ADOPTÉE.

B) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LA JOURNÉE «PLAISIRS D'HIVER»

2017-01-005 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QU'une dépense au montant de 500.00\$ soit autorisée pour la journée «Plaisirs d'hiver» du 18 février 2017;

QU'advenant que la température ne soit pas clémente, l'activité soit reportée au 25 février 2017. ADOPTÉE.

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

Aucun dossier à traiter.

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ENSEIGNE NUMÉRIQUE

CONSIDÉRANT QUE la vision des messages numériques n'est pas adéquate par rapport aux rues Principale et Paquette;

EN CONSÉQUENCE :

2017-01-006 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 2 174.00\$ soit autorisée pour la modification d'un angle de l'enseigne numérique, du côté de la rue Paquette. ADOPTÉE.

B) DIHR – FIBRE OPTIQUE DES RANGS STE-MARIE ET DUSSAULT

CONSIDÉRANT la rencontre du 21 septembre 2016 avec deux représentants de Développement Innovation Haut-Richelieu au bureau municipal de Saint-Sébastien avec les membres du conseil pour la présentation du projet de prolongement de la fibre optique d'une partie des rangs Ste-Marie et Dussault à partir du chemin Grande Ligne à Saint-Alexandre;

CONSIDÉRANT QU'aucun document officiel de demande de participation au projet d'installation, de branchement et de financement de la fibre optique n'ait été déposé au conseil municipal de Saint-Sébastien;

EN CONSÉQUENCE :

2017-01-007 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le projet détaillé et le financement soit déposé par écrit au conseil de Saint-Sébastien;

QUE le projet couvre l'ensemble de la municipalité tel que présenté à la rencontre des maires du Haut-Richelieu. ADOPTÉE.

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LA STATION DE POMPAGE PM-1

2017-01-008 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 500.00\$ soit autorisée pour le changement d'un appareil pour le service des appels d'alarmes de la station de pompage PM-1. ADOPTÉE.

B) ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2016-12-187 ET RETOUR AU MANDAT DES CONSULTANTS S.M. INC.

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles informations de la part de la firme *Les Consultants S.M. inc.* ont été transmises aux membres du conseil concernant le mandat pour les tests de capacités des infrastructures en eaux usées tel que les deux stations de pompage Henryville et Saint-Sébastien ainsi que de l'usine d'assainissement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de Saint-Sébastien a octroyé le mandat à *Les Consultants S.M. inc.* par la résolution 2016-11-176 puis abrogé par la résolution 2016-12-187;

EN CONSÉQUENCE :

2017-01-009 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'ABROGER la résolution 2016-12-187;

QUE le mandat soit accordé à la firme *Les Consultants S.M. inc.*;

QU'une rencontre de démarrage soit planifiée afin de cibler les besoins des deux municipalités;

QU'un rapport et des recommandations soient produits par *Les Consultants S.M. inc.*;

QUE les frais soient partagés en part égale entre chacune des municipalités. **ADOPTÉE.**

C) AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT 487 – TRAVAUX BRANCHE 66 RIV.DU SUD

Avis de motion est par la présente donné par la conseillère Mme Sylvie Laurain, qu'à une séance ultérieure sera adopté le règlement 487 relatif aux travaux de la branche 66 de la Rivière du Sud.

D) APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 POUR LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2017 soumises par l'organisme délégué, soit le «*Regroupement des personnes handicapées – Région du Haut-Richelieu inc.*», à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires 2017 ont été approuvées le 23 novembre 2016 par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

CONSIDÉRANT QUE ces prévisions fixent à 6 682.00\$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Sébastien pour le transport adapté aux personnes handicapées;

EN CONSÉQUENCE :

2017-01-010 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité de Saint-Sébastien nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2017;

QUE soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 6 682.00\$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Sébastien, et d'en autoriser le paiement. **ADOPTÉE.**

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) SITE WEB – RENOUELEMENT DE LA BANQUE ANNUELLE DE 5 HEURES

2017-01-011 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler la banque annuelle de 5 heures pour la mise à jour du site Web de la municipalité (procès-verbaux, activités, photos, etc.). ADOPTÉE.

10. VARIA

Aucun point n'est ajouté au varia.

11. COURRIER

Lettre de TransCanada Pipeline confirmant une aide financière à la communauté de Saint-Sébastien pour un montant de 10 000.00\$ pour le remplacement du système de radiocommunication du service des incendies.

12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le maire invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

20h50 : Le conseiller monsieur Michel Morin quitte l'assemblée.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-01-012 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20h55. ADOPTÉE.

Martin Thibert,
Maire

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière